



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852@ac-rennes.fr

2024-2025

Séance n°7

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025**

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

27 membres / quorum à 14
Nombre de membres présents : 15 votants
Nombre de membres absents : 13
Quorum atteint

ORDRE DU JOUR

I. Conseil d'administration

1. Approbation du procès-verbal CA du 27/03/2025

II. Affaires administratives et financières

2. DBM de prélèvements sur fonds de réserves
3. Conventions diverses

III. Vie scolaire et pédagogique

4. Modification du règlement intérieur au collège : Horaires du collège
5. Recrutement AED
6. Bilan PHARE
7. Bilan PACTE et IMP
8. DGH : Ventilation

Présidente

Secrétaire

Mme Angélique BECK, principale

Mme Sylvie RIDARD Secrétaire Générale





COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025

2024-2025

Séance n°7

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

Liste de présence des membres

I. Représentants de l'administration, des collectivités et des personnalités qualifiées

Titulaires

1. Angélique BECK, principale
2. Céline ADAM, principale adjointe
3. Sylvie RIDARD, gestionnaire
4. Gaëlle BERTIN, C.P. E
5. Sébastien GUERET, conseiller départemental
6. Cécile BOUTON, conseillère départementale
7. Catherine BONNET, adjoint à la jeunesse
8. Maud COSSON, personnalité qualifiée

Suppléants

- présente
présente
présente
présente
Roger MORAZIN
présente Michèle MOTEL

II. Représentants des personnels (enseignants, éducation, ATOSS)

Titulaires

1. Anne SANTIAGO, professeur
2. Ester BAUDUIN, professeur
3. Liliane BOËDEC, professeure
4. Sarah PASQUE, professeure
5. Philippe CUSIN, professeur
6. Robin ANGEBAUD, professeur
7. Ronan HAMEG, AED
8. Laurence GENOUEL, secrétaire
9. Touty DIALLO, agent d'accueil

Suppléants

- présente Marie DAGORN
Cécile BOCLE
présente
présent
présent
présente

III. Représentants des parents et des élèves

Titulaires

1. Yannick TUAL, parent d'élève
2. Delphine SIRERA, parent d'élève
3. Florence GESLIN, parent d'élève
4. Christelle SCHINDLER, parent d'élève
5. Elsa JULIEN, parent d'élève
6. Huyla DE MIRTAS, parent d'élève
7. Elisabeth BURATTI, parent d'élève
8. Sacha BOUE, élève de 3F
9. Juliette ROUSSEL, élève de 5A
10. Leyna-Melek KILINC, élève de 3D

Suppléants

- Ghalia ACHIK
Aurélie BOUGET
Lise-Marie CHARDRON
Virginie PACHEU
Maxime HERVE présent
Medhi GHARSAALOAOUI
Morgane DAVID
Titouan TIHAY GRASLAND (3D)
Raphaël SIMON (5A)
Anissa EL MAJBRI (3F)



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes.fr

2024-2025

Séance n°7

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

Mme Beck ouvre le CA à 18h15 après avoir constaté que le quorum était atteint avec 15 membres présents en début de séance.

Mme Ridard est désignée secrétaire de séance.

Mme Beck informe les membres du CA qu'elle

- ajoute 2 points à l'ordre du jour : autorisation de paiement de 62 HSA pour les AED en CDD et acceptation d'un don de 1000€ de l'Amicale des parents du collège De Fontenay
- supprime 2 points à l'ordre du jour : le bilan 2024.2025 du dispositif Phare sera présenté au 1^{er} CA de la rentrée scolaire prochaine ainsi que la convention pour la vidange du bac à graisses

1. Approbation du PV du 27/03/2025

Aucune remarque aucune question, adoption du Procès Verbal du CA du 27 mars 2025.

(*Délibération n°67: 15 pour, 0 contre, 0 abstention*) Vote à l'unanimité.

2. DBM de prélèvements sur fonds de réserve

Mme RIDARD présente la Décision Budgétaire Modificative de prélèvement sur fonds de réserves disponibles : de 12000€ au service général répartis sur le service Activités Pédagogiques et Administration et Logistique et de 18000€ au service restauration pour alimenter l'achat de denrées, les matériels de restauration et pour acheter un « bar salad », bien immobilisable, permettant de développer le self-service pour les élèves.

18h25 : départ de Mmes Diallo et Boclé. Le nombre de votants passe à 13.

(*Délibération n°71: 13 pour, 0 contre, 0 abstention*) Vote à l'unanimité.

3. Diverses conventions

Mme RIDARD présente les trois conventions BREIZH ACHATS, envoyés aux membres du Conseil, pour les fournitures et services autres que les marchés alimentaires. Elle explique que BREIZH ACHATS remplace le groupement de Bréquigny pour passer des marchés publics sur les prestations présentées et cochées dans les trois conventions. Les collèges et lycées de la région BRETAGNE peuvent adhérer à BREIZH ACHATS et ainsi que la convention pour la vidange du bac à graisses bénéficier de conditions tarifaires et de services intéressants. Les trois conventions sont adoptées à l'unanimité.

(*Délibération n°68: 13 pour, 0 contre, 0 abstention*) Vote à l'unanimité.

(*Délibération n°69: 13 pour, 0 contre, 0 abstention*) Vote à l'unanimité.

(*Délibération n°70: 13 pour, 0 contre, 0 abstention*) Vote à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025

COMpte RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

4. Acceptation d'un don de 1000€ de la part de l'Amicale des Parents du collège De Fontenay.

Mme BECK explique aux membres du Conseil que l'Amicale des parents organise une fête de fin d'année pour les collégiens et que les fonds récoltés lors de cette fête (vente de repas, boissons...) sont reversés en partie par l'Amicale sous forme de don pour aider les séjours. Le CA doit délibérer et accepter le don de 1000€ pour le séjour à GUIPRY MESSAC.

(Délibération n°74: 13 pour, 0 contre, 0 abstention) Vote à l'unanimité.

Mme SIRERA souligne que la fête du collège est un moment convivial que les élèves apprécient énormément. L'Amicale gère également la commande et la distribution de fournitures scolaires pour els élèves.

5. Recrutement AED : autorisation de recrutement de personnels de droit public

Mme Beck informe que le collège a reçu une dotation de 6.25 ETP d'AED pour l'année scolaire 2025.2026. Elle doit donc procéder au recrutement de ces personnels et que pour cela elle a besoin de l'accord du CA. Elle informe que ces 6.25 ETP seront répartis sur 8 personnels avec des quotités à 100% ou 75% ou 50 % ou encore 25% afin de faire fonctionner le service vie scolaire.

(Délibération n°76: 13 pour, 0 contre, 0 abstention) Vote à l'unanimité.

6. Paiement de 62 HSE pour les AED en CDD, avril à juillet 2025

Mme BECK explique que, comme les 2 trimestres précédents, le collège a reçu une enveloppe de 62 HSE réservées aux AED en CDD pour la période d'avril à juillet 2025. Elle a besoin de l'autorisation du CA pour la mise en paiement de ces 62 HSE qui ont été assurées dans le cadre de devoirs faits par des AED en CDD.

(Délibération n°72: 13 pour, 0 contre, 0 abstention) Vote à l'unanimité.

7. Modification du règlement intérieur du collège : Horaires du collège

Mme Beck explique que lors des temps de travail sur l'auto évaluation du collège en janvier 2025, il en est ressorti de la part des professeurs et des élèves présents la nécessité de réfléchir à la mise en place d'une pause méridienne commune. Les professeurs ont expliqué avoir besoin d'une pause commune permettant des temps d'échanges informels entre eux. Les élèves ont quant à eux expliqué que d'avoir 4 heures de cours l'après-midi était fatigant et qu'ils préféreraient avoir 4h le matin et 3h l'après-midi.



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852y@ac-rennes.fr

2024-2025

Séance n°7

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

18h55 : départ de Mme Bouton, arrivée de Mme Schindler

Mmes Beck, Adam et Bertin ont alors investigué sur les horaires des collèges alentours ayant la même typologie que le collège De Fontenay : effectifs, nombre d'élèves demi pensionnaires, nombre de places dans le self et type de passage au self (libre service). Mme Beck a, via un sondage Pronote, proposé 2 organisations d'horaires. Les résultats du sondage ont été présenté en conseil pédagogique le 12 juin 2025 et la proposition n°1 a été unanimement arrêtée. Mme Beck présente en détail les horaires aux membres du CA. Vote à l'unanimité.

(Délibération n°75-1: 13 pour, 0 contre, 0 abstention) Vote à l'unanimité.

8. Bilan PACTE et IMP

Mme Beck présente les pactes et les IMP distribués pour cette année 2024.2025.

IMP : La dotation totale est de 7.75. Mme Beck explique que certaines de ces IMP sont fléchées.

1 IMP → pour le coordonnateur en technologie
2 IMP → pour les coordonnateurs EPS
0.25 → pour le référent sécurité numérique
1 → pour les référents RUPN (ressources et usages pédagogiques numériques)
1.5 IMP → pour la mission de pilotage des éco délégués
1 IMP → pour le référent culture (et Pass Culture)
0.5 IMP → pour les référents EAC (éducation artistique et culturelle)
0.5 IMP → pour le référent EVRAS (éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle)

PACTE : La dotation était de 11.5 parts pour les missions de RCD et de 8.5 parts pour d'autres missions. Mme Beck explique qu'elle a fait une demande au CARDIE en janvier 2025 afin d'obtenir 6 parts de pacte pour le projet innovant du Labo Maths. Cette demande a reçu une suite favorable. Au total 14,5 parts ont été distribuées.

0,5 part → RCD
2 parts → Devoirs Faits
5 parts → tutorat élèves en difficulté et formation ambassadeurs Phare
1 part → coordonnateur découverte des métiers
6 parts → projet Labo Maths

Mme Beck précise que ces bilans ne sont pas soumis à un vote du CA.



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.035185v@ac-rennes-fr

2024-2025

Séance n°7

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025

COMPTE RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

9. Proposition de ventilation de la DGH

Mme Beck présente sa proposition de répartition de la DGH. Elle rappelle que celle-ci avait été présentée pour information au CA du 27 mars dernier. Elle détaille les changements apparus depuis :

- M. Rouxel, professeur d'histoire géographie, a fait valoir ses droits à la retraite. Son poste a été pourvu par M. Moalic au mouvement des enseignants.
- Mme Fief, professeure de SVT, a obtenu une mutation dans un collège près de Lorient. Son poste a été pourvu par Mme Pronier au mouvement des enseignants.
- Mme Roger, professeure de français, a obtenu une mutation au collège Noël du Fail de Guichen. Son poste a été pourvu par Mme Mure au mouvement des enseignants.
- Mme David, professeure d'anglais, a obtenu un congé formation pour l'année scolaire 2025.2026.
- M. Chever, professeur d'histoire géographie, a terminé son congé formation et sera de retour à la rentrée.
- M. Gourault, professeur d'anglais, a terminé son congé formation et est dans l'attente des résultats de l'agrégation. Si elle devient agrégée, le besoin en BMP sera augmenté et passera de 3h à 6h.
- Mme Beck et Mme Adam expliquent que Mme Le Galliot, IA IPR de Mathématiques, a pris contact afin de savoir si 2 professeurs seraient volontaires pour expérimenter la mise en place du plan « maths filles » annoncé par Madame la Ministre il y a un mois. Mme Somerlinck et Mme Crocq sont volontaires pour cette expérimentation. De ce fait, 1 HSA sera consommée en plus par Mme Crocq et 2 HSA ont été transformées en 2 HP pour Mme Somerlinck. Ce dispositif pédagogique (basé sur la pédagogie de projet interdisciplinaire) sera proposé à la rentrée 2025 à un groupe de 15 à 20 élèves comprenant une majorité de filles et cela à hauteur de 2 heures par semaine.

Une fois ces éléments présentés, Mme Beck explique discipline par discipline la répartition des moyens horaires qui ont été alloués au collège De Fontenay.

M. Angebaud demande si, au vu du contexte économique et budgétaire très restreint, les 4HSA restants dans la ligne Z seront récupérés par le Rectorat à la rentrée. Mme Beck répond que cela n'a pas été porté à sa connaissance. M. Angebaud demande alors si cela est possible d'attribuer ces 4 HSA aux professeurs portants le dispositif PSC1 car les HSE se font



COLLÈGE FONTENAY
35, rue Antoine Châtel B.P 97628
35176 CHARTRES de BRETAGNE
02.99.77.16.00 ce.0351852v@ac-rennes.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION
Du 24 juin 2025

2024-2025

Séance n°7

COMpte RENDU DES DÉBATS

RÉSERVÉ A

de plus en rares. Mme Beck répond qu'elle va se renseigner.

(Délibération n°73 : 13 pour, 0 contre, 0 abstention) Vote à l'unanimité.

L'ordre du jour est épuisé. Les représentants de parents FCPE souhaitent intervenir pour faire un retour des questionnaires qu'ils ont reçus de la part des parents en amont des conseils de classe du 2eme semestre.

- Les retours sur le collège sont globalement positifs.
- Le fait d'avoir enlevé l'affichage de la moyenne générale sur pronote divise les parents : certains apprécient et d'autres pas.
- Des parents se questionnent sur le parcours découverte des métiers et regrettent de ne pas avoir eu d'informations. Mme Adam explique que les parents (dont les enfants ont été ciblés) ont été contactés par le collège et ont eu toutes les informations nécessaires pour prendre leur décision. Mme Adam précise que le nombre de places est limité à 20 pour tout le niveau 4eme et elle précise le profil d'élèves ciblé.
- 9h : ouverture du portail trop tardive, certains enfants attendent depuis 10 minutes devant le portail. Mme Bertin explique qu'elle n'a pas le personnel suffisant pour permettre une ouverture plus tôt car tous les AED sont à un poste de surveillance ou administratif.
- Les élèves ont besoin d'informations sur la composition de leur plateau. Mme Beck propose que la cheffe cuisinière et le second interviennent dans les classes à la rentrée pour expliquer que le plateau doit être équilibré : une entrée, un plat de résistance et un dessert.
- Il est dommageable que les WC de la cour soient parfois fermés. Mme Beck explique que des dégradations sont hélas régulièrement commises dans les WC et que parfois il est indispensable de les fermer le temps de la maintenance ou du nettoyage.
- Ligne de transport n°91 est très chargée et des comportements inadaptés du chauffeur ont été remontés. Mme Bertin explique que les parents doivent en référer à Kéolys et elle précise que les chauffeurs ont aussi à faire face à certains élèves très irrespectueux envers eux et avec une attitude dangereuse dans le bus.

Mme Beck informe les membres du CA qu'elle change d'établissement à la rentrée scolaire prochaine. Elle les remercie pour la qualité des échanges, leur investissement et leur soutien.

Mme Beck clôture le CA à 19h50.